

L'AgriTech Agricoool placée en redressement judiciaire

La jeune pousse, connue pour son modèle de production en circuit-court en container, a été placée en redressement judiciaire fin janvier.

Temps de lecture : minute

28 mars 2022

L'actualité

Le mois de janvier n'a pas été florissant pour toutes les startups. Après Sigfox, placée en redressement judiciaire le 27 janvier dernier, Agricoool connaissait le même sort selon les Echos. L'annonce, réalisée par le tribunal de Bobigny, résulte de l'incapacité de la startup à trouver un business model viable. Le quotidien économique ajoute qu'Agricoool a enregistré un chiffre d'affaires de 162 000 euros pour une perte de 7,72 millions d'euros en 2020. Fragilisée par la pandémie, la société avait dû recourir au chômage partiel et contracter trois prêts garantis par l'Etat cette même année. La situation économique pour l'année 2021 n'est pas disponible à ce jour mais la décision du tribunal de Bobigny parle d'elle-même. Plusieurs repreneurs seraient intéressés.

Le produit

Lancée en septembre 2015 à la Courneuve par Guillaume Fourdinier et Gonzague Gru, Agricoool a développé un concept de ferme urbaine en container qui permet de cultiver des fraises et des herbes en hydroponie. Une manière d'associer une production locale voire ultra-locale à une réduction de la consommation en eau et à la suppression des

pesticides. Si le système permettait d'offrir un rendement supérieur à l'agriculture classique (au km²), sa gestion (température, humidité) par la technologie a un coût non négligeable.

Soutenue financièrement

Pour financer sa R&D, la startup a jusqu'ici bénéficié d'une enveloppe de 35 millions d'euros via des levées de fonds auxquelles ont participé XAnge, Kima Ventures, Danone Manifesto Ventures ou encore Bpifrance. En 2018, Agricool annonçait une levée de 25 millions d'euros et deux ambitions : recruter 200 personnes d'ici 2021 et installer 5 containers en région parisienne. Silencieuse jusqu'en 2020, la startup a finalement choisi de construire une ferme urbaine de 10 containers à la Courneuve afin d'augmenter sa production de fraises, d'herbes aromatiques et aussi de jeunes pousses.

Ces produits étaient essentiellement distribués chez Monoprix en région parisienne, à des prix qui n'étaient pas accessibles à toutes les bourses.

Une équation complexe

La difficulté à laquelle est confrontée Agricool est sa capacité à trouver un business model rentable et à changer d'échelle. Le recrutement, en 2021, de Jean-Christophe Sibileau, alors directeur général de Bonduelle Europe, était plutôt de bon augure et soulignait l'envie des fondateurs de passer un nouveau cap. Ce qu'ils entendaient faire avec une troisième levée de fonds qui n'a pas abouti. Avec ce financement, Agricool voulait mettre en place une ferme de 32 containers pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 4 millions d'euros, précise les Echos. C'est finalement vers une reprise que s'oriente aujourd'hui la société.

